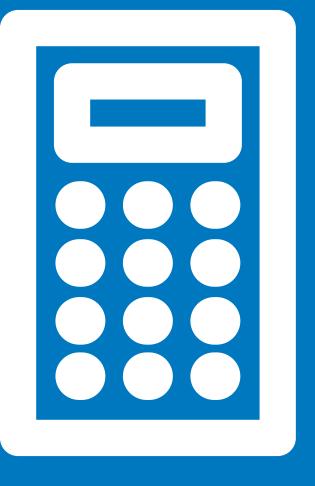


## BACHELIER EN COMPTABILITÉ







# BACHELIER EN COMPTABILITÉ

# QUELS SONT LES RÔLES DU BACHELIER EN COMPTABILITÉ ?

- Être responsable de la tenue, de l'exploitation et de la vérification des comptes et des opérations financières des entreprises, organismes ou administrations (comptes de patrimoine, de tiers et de gestion);
- Respecter et appliquer toutes les prescriptions légales dans les matières comptables, commerciales, fiscales, financières et sociales.

### **OUELS SONT SES DOMAINES D'ACTIONS?**

- Entreprises privées, mixtes ou publiques de toute dimension, nationales ou internationales;
- Administrations publiques et organismes parastataux ;
- Organismes hospitaliers et d'action sociale;
- Bureaux d'experts-comptables, de réviseurs d'entreprises, de conseillers fiscaux et des firmes d'audit de gestion.

### **NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES**

### UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La nouvelle organisation des études supérieures instaurée par le **Décret du 7 novembre 2013** plus communément appelé « **Décret Paysage** » - prévoit l'agencement modulaire des diverses **Activités** d'**Apprentissage** (**AA** : cours théoriques, pratiques, projets, activités d'intégration professionnelle, stage, TFE/mémoire...) constitutives d'un cursus, regroupées en **U**nités d'**E**nseignement (**UE**).

### **CRÉDIT ECTS**

Les Unités d'Enseignement d'un programme sont planifiées de manière à ce que la charge de travail de l'étudiant soit répartie de manière équilibrée sur l'ensemble de son cycle d'études (bachelier, master ou spécialisation). L'outil de mesure de cette charge de travail est le crédit ECTS, qui représente le travail de l'étudiant tant en présentiel que pour d'autres types d'activités (travail à la maison, visites pédagogiques...).

### **BLOC**

Chaque **bloc annuel** prévoit **60 ECTS** répartis entre ses différents quadrimestres. Comme vous pourrez le lire dans les tableaux de cette brochure, les **U**nités d'**E**nseignement sont organisées au 1<sup>er</sup> quadrimestre (Q1), au 2<sup>e</sup> (Q2) ou sur toute l'année (Annuelles). Certaines d'entre elles peuvent être suivies au Q1 ou au Q2 en fonction de la répartition des étudiants dans des groupes.

### RYTHME DES ÉTUDES

L'étudiant qui entame ses études doit inscrire à son programme annuel les 60 premiers crédits du cycle (soit les 60 crédits constituant le bloc 1 défini dans le programme détaillé de la section).

A l'issue du bloc 1, 3 situations peuvent être distinguées :

- 1. L'étudiant a acquis les 60 crédits de son programme annuel. L'année académique suivante, il lui est conseillé d'inscrire à son programme les 60 crédits du 2<sup>e</sup> bloc, pour permettre la prise en compte des paliers progressifs de l'apprentissage définis dans le programme détaillé de la section et pour répartir de manière optimale et équilibrée sa charge de travail.
- 2. L'étudiant a acquis au moins 45 crédits. L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle. MINIMUM 60 CRÉDITS
- 3. L'étudiant a acquis au moins 30 crédits. L'année académique suivante, il doit inscrire à son programme les crédits non-acquis du bloc 1. Il peut compléter son programme annuel d'unités d'enseignement de la suite du programme du cycle, mais la charge annuelle de son programme ne peut pas excéder 60 crédits. MAXIMUM 60 CRÉDITS

L'étudiant n'est pas libre d'établir un programme « à la carte ». Il doit inscrire à son programme annuel les éventuels crédits non-acquis du bloc 1 et choisir ses unités d'enseignement dans les blocs suivants en respectant les contraintes découlant des notions de corequis et de prérequis.

(1) Les dates de début et de fin des quadrimestres sont les suivantes :

- 1er quadrimestre : du 14 septembre au 31 janvier
- 2e quadrimestre : du 1er février au 30 juin
- 3<sup>e</sup> quadrimestre : du 1<sup>er</sup> juillet au 13 septembre

TOTAL

# APPRENDRE durant 3 blocs d'études pour obtenir le diplôme de **BACHELIER EN COMPTABILITÉ**

Après un stage complémentaire, le jeune diplômé peut exercer la fonction d'expert-comptable ou de comptable indépendant. Il peut suivre les stages de l'IPCF (Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés). Il est également préparé à présenter l'examen d'entrée de l'IEC (Institut des Experts-Comptables). Dans le cadre de sa formation, dès le 2º bloc, deux options s'offrent à l'étudiant:

### **OPTION FISCALITÉ**

L'étudiant est plus particulièrement destiné à exercer des fonctions de contrôleur fiscal pour le compte des administrations publiques ou de conseiller fiscal auprès des personnes et entreprises privées.

### **OPTION GESTION**

Année académique : 2019/2020

L'étudiant est plus particulièrement destiné à exercer les fonctions de responsable d'un service comptable, d'un service budgets, d'un service d'audit interne et d'administrateur de sociétés de capitaux ou de gérant de sociétés de personnes.

Bache	elier en compta	abilité			
Bloc :	: 1*				
UNITE	ES D'ENSEIGNE	MENT	CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITE	S D'APPRENTISSAGE			
Comn	munication - M	odule 1	5		Annuel
		es d'expression écrite et orale en langue française		60	
Comp	otabilité - modu	ıle 1	10		Annuel
		ilité générale		150	
Comp	otabilité analyt	ique - module 1	3		Q2
	Comptab	ilité analytique - partim 1		30	
Deuxi	ième langue - r	niv. 1	7		Annuel
	Choix:	Allemand		75	
		Anglais			
		Néerlandais			
Droit	- module 1		7		Annuel
	Droit civi	1		60	
	Droit d'e	nregistrement et droit de succession		30	
Econo	omie générale	et/ou appliquée	4		Q1
	Economi	e financière		30	
		e générale		30	
Fiscal	lité directe - M		6		Annuel
		s personnes physiques		75	
Gesti	on budgétaire		3		Q2
		oudgétaire		45	
Organ	Organisation et gestion de l'entreprise - approfondissement		3		Q2
	Droit des			30	
Organ		ion de l'entreprise - introduction	2		Q1
		tion et gestion de l'entreprise - introduction		30	
Statis		natique - module 1	7		Annuel
	Informat	•		60	
		atique et/ou statistique financière		45	
Troisi	ième langue - r		3		Q2
	Choix:	Allemand		30	
		Anglais			
1		Néerlandais		l	l

780

Bachelier en comptabilité option gestion

Bloc : 2\*

UNITES D	'ENSEIGNE		CREDITS	HEURES	PERIODI
		S D'APPRENTISSAGE			
Commun	ication - M		2		Q1
		es d'expression écrite en langue française		15	
		es d'expression orale en langue française		15	
Comptab	ilité - modι		4		Q1
		nents de comptabilité		60	
Comptab	ilité analyti	ique - module 2	4		Q2
		ilité analytique - partim 2		45	
Comptab	ilité des so		6		Q2
	Comptab	ilité des sociétés		75	
Contrôle	- module 1		2		Q2
		financière		30	
Deuxièm	e langue - r	niv. 2	4		Annue
	Choix:	Allemand		60	
		Anglais			
		Néerlandais			
Droit mo	odule 2		4		Q1
	Droit con	nmercial		30	
	Droit des	assurances		30	
Economie	e générale (	et appliquée/ Statistique - module 2	6		Q2
	Mathém	atique et/ou statistique financière		15	
	Méthode	es de gestion		60	
Fiscalité o	directe		4		Q1
	Impôt des sociétés			45	
Fiscalité i	ndirecte		2		Q1
	TVA			45	
GESTION:	: Complém	ents de gestion	7		Q2
	Gestion a	appliquée		45	
		es quantitatives de gestion		30	
Gestion d	les ressour	ces humaines	4		Q1
		de législation sociale appliquée au domaine de la comptabilité		30	
	Gestion des ressources humaines			30	
GESTION:	N: Marchés boursiers		3		Q1
	Marchés boursiers			30	
GESTION:	: Troisièm <u>e</u>	langue - niv. 1	2		Q1
	Choix:	Allemand		30	
		Anglais			
		Néerlandais			
Inform <u>ati</u>	ique - modi	ule 2	4		Q2
		ique y compris utilisation de logiciels comptables		60	
Intégratio		ofessionnelle	2		Annue
		nce création d'entreprise		30	
	Négocial	·		15	
		e d'insertion professionnelle		15	
TOTAL		·	60	840	

<sup>\*</sup> Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

Bachelier en comptabilité option fiscalité

Bloc : 2\*

UNITES D	'ENSEIGNE		CREDITS	HEURES	PERIODI
	ACTIVITE	S D'APPRENTISSAGE			
Commun	ication - M		2		Q1
	Techniqu	es d'expression écrite en langue française		15	
	Techniqu	es d'expression orale en langue française		15	
Comptab	ilité - modι		4		Q1
	Complén	nents de comptabilité		60	
Comptab	ilité analyt	ique - module 2	4		Q2
	Comptab	ilité analytique - partim 2		45	
Comptab	ilité des so	ciétés	6		Q2
	Comptab	ilité des sociétés		75	
Contrôle	- module 1		2		Q2
	Analyse 1	financière		30	
Deuxièm	e langue - r	niv. 2	4		Annue
	Choix :	Allemand		60	
		Anglais			
		Néerlandais			
Droit mo	dule 2		4		Q1
	Droit cor	nmercial		30	
	Droit des	assurances		30	
Economi	e générale et appliquée/ Statistique - module 2		6		Q2
		atique et/ou statistique financière		15	
		es de gestion		60	
FISCALITE	E: Complément de fiscalité directe - module 1		4		Q2
	Complément de fiscalité IPP			30	
	Complément de fiscalité ISOC			30	
Fiscalité		istin de listante isoc	4		Q1
- Iouante		s sociétés	·	45	~-
Fiscalité i			2		Q1
1 isculte	TVA			45	Q.
FISCALITE		es fiscales et finances publiques	6	73	Q1
TISCHEIT	Finances publiques			30	Q.
	Procédures fiscales et recouvrement			45	
EISCALITE		e langue - niv. 1	2	73	Q1
TISCHEIT	Choix :	Allemand		30	Q <u>.</u>
	CHOIX .	Anglais		30	
		Néerlandais			
Gestion	des ressour	ces humaines	4		Q1
Gestion		de législation sociale appliquée au domaine de la comptabilité	- 4	30	Qı
	Gestion des ressources humaines			30	
Informati	que - module 2		4	30	03
miorinat			4	60	Q2
Intógrati	Informatique y compris utilisation de logiciels comptables on socio-professionnelle		-	60	A r
mtegratio			2	20	Annue
	Consultance création d'entreprise			30	
	Négocial			15	
	seminair	e d'insertion professionnelle		15	
TOTAL	OTAL		60	60 870	

Bachelier en comptabilité option fiscalité

Bloc: 3\*

UNITES D'E	NSEIGNE	MENT	CREDITS	HEURES	PERIODE
	ACTIVITE	S D'APPRENTISSAGE			
AIP 1: Stag	е		15		Annuel
	Stage			345	
AIP 2: TFE			15		Annuel
	Séminair	e de rédaction du TFE		15	
	TFE			0	
Comptabili	ité - modι	ıle 3	5		Q1
	<b>Applicati</b>	on financière et comptable		60	
	Complén	nents de comptabilité: comptabilité des associations		30	
Contrôle - i	module 2		4	345 15 0	Q1
	Analyse 6	et contrôle			
	Déontolo	ogie		15	
Deuxième	langue - r	niv. 3	4		Q1
	Choix:	Allemand		30	
		Anglais			
		Néerlandais			
FISCALITE:	Complém	nents de fiscalité directe - module 2	6		Q1
	Complén	nent de fiscalité IPP		30	
	Complén	nent de fiscalité ISOC		30	
		égionaux et locaux		15	
		nents de fiscalité indirecte	3		Q1
		nents de TVA		30	
FISCALITE:	Fiscalité e	européenne	3		Q1
	Fiscalité	européenne et internationale		30	
Informatiq	ue - modı	ule 3	2		Q1
	e-Compé	tences		15	
Stratégie fi			3		Q1
	Gestion f	inancière		30	
	Marchés	publics		15	
TOTAL			60	750	

<sup>\*</sup> Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

Bachelier en comptabilité option gestion

Bloc : 3\*

DIUC . 3				
UNITES D'ENSEIG	NEMENT	CREDITS	HEURES	PERIODI
ACTIV	ITES D'APPRENTISSAGE			
AIP 1: Stage		15		Annuel
Stage			345	
AIP 2: TFE		15		Annuel
Sémin	aire de rédaction du TFE		15	
TFE			0	
Comptabilité - m	odule 3	5		Q1
Applio	ation financière et comptable		60	
Comp	éments de comptabilité: comptabilité des associations		30	
Contrôle - modul	e 2	4		Q1
Analy	se et contrôle		60	
Déont	ologie	15		
Deuxième langue	- niv. 3	4		Q1
Choix	: Allemand		30	
	Anglais			
	Néerlandais			
GESTION: Comple	ments de gestion - module 2	10	345 15 0 60 30 60 15	Q1
Gestio	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE  2 : Stage  Stage  2 : TFE  Séminaire de rédaction du TFE  TFE  mptabilité - module 3  Application financière et comptable  Compléments de comptabilité: comptabilité des associations  ntrôle - module 2  Analyse et contrôle  Déontologie  uxième langue - niv. 3  Choix : Allemand  Anglais  Néerlandais  STION: Compléments de gestion - module 2  Gestion emplois ressources et études de cas  STION: Finances internationales  Finances internationales  ormatique - module 3  e-Compétences  atégie financière  Gestion financière  Gestion financière  Marchés publics		105	
GESTION: Finance	es internationales	2		Q1
Finan	es internationales		30	
Informatique - m	odule 3	2	30 60 15 30 105	Q1
e-Con	pétences		15	
Stratégie financiè	re	3		Q1
Gestio	n financière		30	
March	és publics		15	
TOTAL		60	750	

<sup>\*</sup> Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be





# **ASPECTS PRATIQUES**



### PRATIQUER LE MÉTIER

Le travail s'effectue par petits groupes, adoptant la pédagogie du concret (observations, réalisations...). Un juste équilibre entre la théorie et la pratique est la base de notre enseignement. La rencontre avec le futur terrain professionnel est organisée dès la 1ère année via des séminaires, des visites en entreprises, conférences...

La majorité des secteurs économiques, et donc la comptabilité, évoluent au rythme d'une digitalisation, toujours plus importante. À la HEPL, ce cursus intègre cette nouvelle tendance.

### LORS DU 3° BLOC (345 HEURES DE STAGE)

La formation de Bachelier en Comptabilité prévoit un stage de 15 semaines d'intégration professionnelle dans un service correspondant à la section ainsi qu'à l'option choisie (banque et finance, fiscalité ou gestion). L'objectif du stage est d'initier l'étudiant à la pratique du métier.

Le stage se déroule lors du second semestre du 3° bloc du cursus, au terme de l'apprentissage théorique. Il permet ainsi d'intégrer efficacement les acquis théoriques en les confrontant à la réalité de terrain. Au travers du stage et à titre d'exemple, l'étudiant participe à la gestion de l'entreprise, à l'élaboration des comptes, aux clôtures TVA, à l'élaboration de budgets, aux plans financiers ou calculs de ratios.

A l'issue de ce stage, l'étudiant est amené à rédiger un travail de fin d'études en liaison habituelle avec les problématiques abordées lors des activités d'intégration professionnelle. Le TFE permet de démontrer la capacité de l'étudiant à traiter, analyser et établir des recommandations selon les savoirs et les compétences acquis durant les 3 années d'études.

### **EXEMPLES DE LIEU DE STAGE**

- fiduciaires.
- petites et moyennes entreprises comptables,
- entreprises (service financier ou comptable),
- banques et organismes de financements,
- hôpitaux,
- communes et CPAS,
- **...**

### ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Notre Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une information, une aide ou un soutien. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives : à la Haute École de la Province de Liège, les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

### RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR)** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie...;
- tables de conversation (langues étrangères et français);
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse...), remises à niveau (math, langues, chimie...), auto-évaluation.

### **COMMUNIQUER**

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs L'ÉCOLE VIRTUELLE, une PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle.

Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

### **NOTES DE COURS**

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication.

### **SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL**

### **Stéphanie DODEIGNE**

Coordination

+32 (0)4 279 55 59

stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

### PARTIR EN ÉRASMUS

- Vous souhaitez perfectionner votre connaissance en langues étrangères ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon culturel ?
- Vous désirez rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences ?

Si c'est le cas, le Bureau des relations internationales peut vous proposer de participer à un programme de mobilité qui vous permettra de passer une année académique (ou une partie) dans une Haute École ou une Université partenaire, à travers le monde.

### **BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES**

### Philippe PARMENTIER

Coordination +32 (0)4 279 55 14

philippe.parmentier@hepl.be

### Morgane LAMOUREUX

Gestionnaire +32 (0)4 279 55 74 morgane.lamoureux@)hepl.be

### BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emporter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

### **ÊTRE REPRÉSENTÉ**

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Étudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

### **CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL**

cehepl@student.hepl.be

### RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant...). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations...).

### **CELLULE EMPLOI**

Marylène WRONA

+32 (0)4 279 55 50

marylene. wrona@province deliege. be

### TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

### SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

Place de la République française 1 4000 Liège +32 (0)4 279 69 69

hepl.servicesocial@provincedeliege.be

### **ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE**

a. Tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante, pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI) via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

### SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

b. La Cellule « Sportif de Haut niveau » peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires.

### **CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU**

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

- c. La Cellule « étudiant-entrepreneur » valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
  - avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
  - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
  - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

### **CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR**

**Sophie PORTIER** - sophie.portier@hepl.be

### **ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS**

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

### SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL

pse.coordination@provincedeliege.be

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL propose aux étudiants de la HEPL de participer, entre autres, à des championnats et tournois de football en salle, basketball, tennis de table, football et volley-ball. De plus, la cellule « Sportifs de haut niveau » offre aux étudiants reconnus « espoirs sportifs » un soutien logistique d'accompagnement à la réalisation de leur cursus académique.

### **ASEP**

asep.secretariat@provincedeliege.be

**RESTAURATION**: la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.

A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

### SE LOGER

### LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École :
- soit un autre logement : kot, studio...

### LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.

Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.

Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :

www.hepl.be (onglet Services, Logement)

### LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

**Les secrétariats des étudiants** disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).

Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).

www.liege.be/jeunesse/centre-j

### **S'INSCRIRE**

### **DROIT D'INSCRIPTION**

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Bachelier », à :

- 175,01 € en 1er bloc et en 2e bloc (par année académique);
- 227,24 € en 3° bloc.

Pour les étudiants de condition modeste, le montant est ramené à :

- 64,01 € en 1er et en 2e bloc ;
- 116,23 € en 3e bloc.

Pour les étudiants bénéficiant d'une allocation d'études, le montant est ramené à :

■ 0 €.

Certains étudiants provenant de pays hors Union Européenne doivent en outre payer un droit d'inscription spécifique qui s'élève à :

■ 992 € par bloc.

### CONTACT

### SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

### Natacha PILAWSKI

+32 (0)4 279 55 12 natacha.pilawski@provincedeliege.be

### **COORDINATION DE LA SECTION**

### **Vinciane MATHUES**

vinciane.mathues@hepl.be

### **ADRESSE & ACCÈS**

### **BACHELIER EN COMPTABILITÉ**

Haute École de la Province de Liège

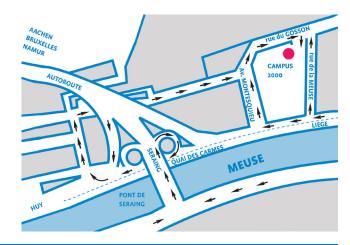
Avenue Montesquieu, 6 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

### Bus:

gare routière de Jemeppe à proximité du site.

Train:

arrêt « Pont de Seraing » à 200 mètres du site. Parking : dans les rues avoisinantes.



### Découvrez toutes nos formations sur

# www.hepl.be

CONTACT hepl@provincedeliege.be 04 279 55 20

# BACHELIER EN COMPTABILITÉ

# Editeur responsable: Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DGE Seraing

# ff www.hepl.be

